

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 14 NOVEMBRE 2016

Convocation du 07/11/2016

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 8 – Votants 8

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, LOUP Gilles, MOESSNER Joël, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : GATIMEL Arnaud, LEDOUX Maxence.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Daniel BOUSQUET

Question ajoutée à l'ordre du jour avec avis favorable de l'assemblée :

PISTE DES CRETES : Restauration du chemin.

Vu le devis transmis par l'ONF la municipalité décide d'avoir recours à un emprunt pour financer ce projet.

Après délibération les élus décident d'emprunter la somme de 157 000.00 € sur 2 ou 3 ans.

M. le Maire rappelle qu'une subvention de 40 000 € sera reversée, ainsi que la participation de chaque propriétaire concerné.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire à contacter différentes banques et l'autorise à signer tout document nécessaire à l'obtention de propositions d'emprunt.

Vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour

(Délibération n° 47/2016)

I – INDEMNITE ANNUELLE DE GESTION DU TRESORIER DE DOURGNE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil et de budget aux Comptables du Trésor au regard des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables,
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie,
- la gestion économique,
- la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par M. LAVERNE Georges en qualité de receveur principal depuis le 01/09/2013, décide, de lui allouer, pour l'exercice 2016, une indemnité de 306.69 € brut, soit 279.54 € net ; suivant le décompte fourni par la Trésorerie de Dourgne.

Les élus regrettent que M. LAVERNE Georges ne vienne pas en mairie, comme le faisaient ses prédécesseurs, pour expliquer le fonctionnement et l'établissement d'un budget.

Vote : Abstentions 4 4 Pour

Cette dépense est prévue au budget primitif 2016.

(délibération n° 45/2016)

II – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET Eau & ASSAINISSEMENT

M. le Maire explique aux élus la nécessité de procéder à un virement de crédits dans l'opération n° 104 « Assainissement » pour permettre le règlement de la facture des travaux effectués par la Société ASSAINISSEMENT 81, qui a réalisé une inspection vidéo des réseaux existants :

CREDITS A OUVRIR

21/2138 Autres constructions - Opération n° 104 « ASSAINISSEMENT »	+ 1851.00 €
--	-------------

CREDITS A REDUIRE

20/2031 Frais d'études – Opération n° 104 « ASSAINISSEMENT »	- 1 851.00 €
--	--------------

Vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour

III – PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE SCOLARITE 2016/2017

M. le Maire fait part au conseil municipal de la demande d'aide financière sollicitée par le chef d'établissement de l'école Saint-Jean de « Touscayrats » à VERDALLE, afin de participer aux frais de scolarité, 2016/2017, pour un renouvellement d'inscription d'enfant de Saint-Amancet dans cette école. Montant de la participation : 525 €

Avis favorable à l'unanimité.

IV – Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois

Le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois est approuvé à l'unanimité.

V – Compte rendu rendez-vous entre M. CENAC de VALORIS et M. REY

Désaccord total, pour tous les chiffres annoncés.

Prochaine rencontre le 28 novembre 2016.

Questions diverses

- Numérisation des registres d'Etat Civil. Recherche de devis.
- Etude du Parc : circulation interdite sur certains sites des Communes de Dourgne et Sorèze
- Association Mieux Vivre à Dourgne. Une étude étant en cours par panneaux photovoltaïques. La commune se positionne pour un projet éventuel.
- Discussion pour l'achat du souffleur. Devis de Moto Couffinal. Avis favorable à l'unanimité.
- Convention dépôt de ruches pour M. Amiel au Cayrol.
- Demande de rectification des virages de la piste du Caussarel par Mme Duchazeaux. Avis favorable pour étudier l'élargissement des virages mais refus d'une piste descendant directement.
- Compte-rendu de la réunion zéro phyto avec CPIE
- Débat autoroute : Utilité ? ou plutôt aménagement RN 126 ?

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h45.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud – Absent	LOUP Gilles
MAUREL Francis	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence – Absent	MOESSNER Joël

